



**2<sup>ème</sup> Conseil d'école du Jeudi 9 février 2023**

**17H30 19H**

**Secrétaire de séance : Fadhila Baghdadi**

**1. TOUR DE TABLE, SECRETAIRE DE SEANCE, APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CE N°1**

2 Parents représentants présents.

1 enseignant par niveau.

Invitée : Zoé Cissokho-Lourenço, VIA Chargée de mission pédagogique au CALF de N'Djamena, et coordinatrice-adjointe du réseau des CALF qui propose via le CALF de nouveaux ateliers périscolaires. Ces ateliers créatifs et ludiques permettront aux enfants de développer leur maîtrise orale de la langue française.

**Le PV du 1<sup>er</sup> Conseil est adopté à l'unanimité.**

**2. POINT SUR LES EFFECTIFS. CAMPAGNE D'INSCRIPTION ET DE REINSCRIPTION. CALENDRIER.**

La Directrice explique le nouveau protocole d'inscription et de réinscription mis en place pour 23 24.

Intervention de la Proviseure sur l'ouverture des inscriptions programmée avant les vacances. Remarque sur la difficulté engendrée par les inscriptions tardives qui faussent les projections.

Le calendrier est reproduit quasiment à l'identique de la version actuelle. C'est une proposition en attente de validation et de passage en conseil d'établissement. Par ailleurs, si la journée scolaire est modifiée, il sera amendé.

La Proviseure note que la journée du Tabaski n'est pas retenue comme jour férié dans le calendrier scolaire. Néanmoins les enseignants qui le souhaitent sont autorisés à solliciter une demande spécifique.

**3. POINT SUR LE RENOUELEMENT D'HOMOLOGATION AEFÉ ET PERSPECTIVES POUR LE PRIMAIRE.**

La Directrice présente le détail des 4 axes prioritaires.

Intervention de la Proviseure sur les points suivants :

- Les inspecteurs qui ont visité l'établissement soulèvent la problématique du respect de la laïcité notamment à travers le choix des tenues vestimentaires. Cette problématique serait propre à notre établissement, il n'existe pas de situation similaire dans la zone.
- La proviseure note également que la question de la coéducation doit être remise au centre de la réflexion. De nombreux enfants sont oubliés par les chauffeurs et restent dans l'établissement au-delà des horaires règlementaires., il n'y a pas de suivi éducatif et scolaire et la délégation aux répétiteurs est catastrophique.
- Mme Lisnic note que l'appréciation générale est positive sur un « établissement en mouvement » qui avance dans le bon sens.

#### 4. APC ET SUIVI DES DISPOSITIFS POUR LES EBEP.

La Directrice présente l'importance du travail engagé auprès des familles et l'investissement pédagogique des enseignants pour adapter et personnaliser les parcours de ces élèves. Une orthophoniste vient plusieurs semaines en résidence et tous les parents contactés ont accepté les bilans proposés.

De manière globale, on note cependant peu d'engagement et de co éducation dans le rapport des familles à l'école.

#### 5. FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE :

- ✓ *Evaluations : dispositif national CP mi année*
- ✓ *Les projets, les actions au primaire, trimestres 1 et 2. Le site web du lycée.*
- ✓ *Les conseils d'élèves, l'aménagement de la cour, Vie scolaire*
- ✓ *Natation 2023 : convention validée et signée avec le Novotel*

Intervention d'Estelle concernant les évaluations de mi année. Elles constituent un indicateur utile pour évaluer les progrès des élèves de CP et de CE1 et envisager un suivi pédagogique. Les résultats sont en amélioration, le niveau en Maths bon.

Concernant les actions et projets pédagogiques, la Directrice montre les réalisations et se félicite d'une réelle dynamique collaborative engagée avec des publications nombreuses et de qualité.

<https://lfmontaignetchad.info/category/primaire/projets-primaire/>

<https://www.aefe-zoneafriquecentrale.net/>

Un PADLET EFE3D pour le parcours éco citoyen:

<https://padlet.com/ECOLEPRIMAIRELFMTCHAD/efe3d-parcours-eco-citoyen-ecole-primaire-lyc-e-montaigne-bo32771x0omcphej>

Concernant la Vie scolaire, les Conseils de délégués sont investis dans le nouvel aménagement des récréations. La cour devient chaque jour, un espace mieux aménagé au service du Vivre ensemble.

Intervention d'Hervé concernant les boites à gouter abandonnées.

Réponse de la Proviseure qui propose de récupérer tous les effets abandonnés et de réfléchir à un éventuel don en fin d'année.

#### 6. PERISCOLAIRE, SESSION 2.

Intervention de la Proviseure qui rappelle que Germain à l'accueil n'est pas chargé de la surveillance des enfants que l'on ne vient pas chercher. Parfois au-delà de 15h. Le rapport de certains parents à l'école reste à construire. Ces familles seront convoquées par la Proviseure. Hervé propose que l'inscription aux ateliers s'effectue par période et non annuellement afin que tous les enfants aient une chance de pratiquer une activité.

La question des répétiteurs est également un élément d'amélioration à envisager (travail en collaboration / concertation avec les enseignants). On pourrait envisager une formation.

#### 7. QUESTIONS DIVERSES

Il est demandé si c'est possible de changer d'atelier périscolaire : On peut le faire mais au cas par cas, téléphoner ou venir au secrétariat.

Mme Lisnic confirme que les enseignants peuvent faire des projets de sorties et visites scolaires à l'extérieur avec le dossier validé par les services de sécurité.

**FIN DU CONSEIL 19H**

